



Strasbourg, 27 mai 2021

CAHAI-PDG(2021)PV3

**COMITÉ AD HOC SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAHAI)
GROUPE D'ÉLABORATION DES POLITIQUES
(CAHAI-PDG)**

**5^e réunion en ligne
27 mai 2021**

Rapport abrégé

Établi par le secrétariat

www.coe.int/cahai

1. Ouverture de la réunion

1. M. Gregor Stojin, président du CAHAI, a ouvert cette 5^e réunion du CAHAI-PDG en félicitant les sous-groupes de travail du CAHAI-PDG, les coprésidents, l'expert scientifique et le secrétariat pour leurs travaux ayant conduit à l'élaboration de documents relatifs à l'analyse d'impact des applications d'IA sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit et à l'utilisation de l'IA dans le secteur public.
2. En ce qui concerne le document sur l'analyse d'impact, M. Stojin a déclaré espérer que les synergies avec les travaux d'autres organisations internationales continueraient d'être étudiées, et a salué les initiatives déjà engagées à cet égard, en particulier en ce qui concerne les travaux en cours au sein de l'OCDE sur la classification des systèmes d'IA.
3. Il a également souligné qu'il était important d'aller plus loin et d'élaborer un livrable concret/modèle d'analyse d'impact après la réunion. Bien que des réflexions concernant les critères sur lesquels ce modèle devrait être fondé soient en cours dans d'autres enceintes internationales, aucun modèle pratique n'a encore été mis au point et cela apporterait donc une réelle valeur ajoutée aux États membres.
4. En ce qui concerne le projet d'analyse et de lignes directrices sur l'utilisation de l'IA dans le secteur public, M. Stojin a encouragé le Groupe à examiner cette question de manière approfondie et à affiner les recommandations pratiques formulées dans le document.
5. À cet égard, il a souligné la pleine complémentarité de ces travaux avec les travaux entrepris par le CAHAI-LFG, qui se réunira la semaine prochaine pour examiner son avant-projet de dispositions types concernant la conception, le développement et l'application des systèmes d'IA.
6. M. Stojin a également indiqué qu'il participerait à la Conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information, consacrée au thème « Intelligence artificielle – une politique intelligente », qui se tiendra en ligne les 10 et 11 juin et au cours de laquelle il informera les ministres de l'état d'avancement des travaux du CAHAI.
7. M^{me} Claudia Luciani, directrice de la Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance du Conseil de l'Europe, a mentionné, dans son exposé liminaire, les importants développements politiques qui sont intervenus à la 131^e session du Comité des Ministres organisée le 21 mai 2021 à Hambourg, au cours de laquelle les Ministres ont reconnu les travaux du CAHAI et l'étude de faisabilité, et ont pris note des travaux en cours qui doivent être achevés fin 2021.
8. Lors de cette session, les Ministres ont décidé de donner la priorité aux travaux consacrés à un cadre juridique adapté pour le développement, la conception et l'application de l'intelligence artificielle, sur la base des normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit, et propice à l'innovation.
9. M^{me} Luciani a également souligné qu'il était important de collaborer étroitement avec d'autres organisations.
10. M. Jan Kleijssen, directeur de la Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité du Conseil de l'Europe, a commencé son exposé en indiquant que le secrétariat a pris bonne note de la proposition de réglementation de l'intelligence artificielle faite par la Commission européenne (CE) le 21 avril 2021 et que l'analyse préliminaire entreprise par le secrétariat révèle une convergence d'approche sur des questions de fond importantes.

11. Il a rappelé que l'approche réglementaire du Conseil de l'Europe à l'égard de l'IA est complémentaire de celle de la CE, en ce sens que la portée de cette démarche se limite à prévenir ou à atténuer, par des dispositions de haut niveau, les atteintes potentielles aux droits de l'homme, à la démocratie et à l'État de droit découlant de l'application des systèmes d'IA, alors que celle de la CE concerne des exigences relatives au marché et aux produits. Cet aspect est clairement énoncé dans la proposition de la CE, qui mentionne l'article 114 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, relatif au rapprochement des dispositions relatives à l'établissement et au fonctionnement du marché intérieur.
12. M. Kleijssen a souligné qu'il s'agit d'une occasion unique pour les deux organisations de coopérer et de s'assurer que les applications d'IA respectent les mêmes valeurs communes, conformément au cadre global établi par le Mémoire d'accord conclu en 2007 entre les deux organisations. Il a ajouté qu'un échange avec le TC-INF sur la proposition de la CE et sa complémentarité avec les travaux du Conseil de l'Europe est prévu le 15 juin 2021.
13. Dans ce contexte, M. Kleijssen a également indiqué qu'il interviendrait lors du sommet de POLITICO de 2021 consacré à l'IA, qui se tiendra le 31 mai et se concentrera sur les dernières évolutions concernant la réglementation de l'IA. Dans le cadre de son intervention, il présentera les travaux du CAHAI.

2. Adoption de l'ordre du jour

14. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité sans autre observation.

3. Présentation du document établi par le sous-groupe de travail 2 sur l'IA dans le secteur public, avec des contributions des coprésidents, du consultant et du secrétariat, suivie d'une discussion

15. Les coordonnateurs principaux du sous-groupe de travail 2, M^{me} Zümrüt Müftüoğlu (Turquie) et M. Peter Andre (CDDG) ont présenté les résultats des travaux de ce groupe. Cet exposé a été suivi de discussions.
16. Ce document est divisé en six parties : 1. Introduction ; 2 L'IA et le secteur public : vue d'ensemble ; 3 Cas d'utilisation des applications d'IA mis en place par les États membres du Conseil de l'Europe ; 4. Avantages et risques présentés par l'utilisation de l'IA dans le secteur public ; 5. Orientations politiques pour les acteurs publics visant à adopter l'IA ; 6. Conclusions.
17. Le CAHAI-PDG a exprimé sa satisfaction à l'égard des travaux du sous-groupe de travail 2 et du document clair et complet que celui-ci a produit.
18. Le président du CAHAI-PDG, M. Wolfgang Teves, a ouvert les discussions en soulignant la nécessité d'assurer la cohérence entre les travaux du CAHAI-PDG et du CAHAI-LFG. Les réalisations du CAHAI-PDG devraient compléter les éléments d'un éventuel futur instrument juridique qui sont actuellement en cours d'élaboration par le CAHAI-LFG. Il a rappelé au Groupe qu'à la fin de son mandat, le CAHAI produira un seul livrable et qu'une coordination entre le CAHAI-LFG et le CAHAI-PDG sera assurée tout au long du processus, notamment sur des questions spécifiques telles que l'établissement de registres publics des applications de l'IA.
19. Le Groupe a également demandé que soient développées les parties du texte relatives à la nécessité d'assurer une plus grande transparence et une plus grande explicabilité des

applications d'IA destinées à être utilisées dans le secteur public. Certains délégués se sont interrogés sur la nature des exceptions à la conception ouverte et transparente qui sont mentionnées dans le texte et ont demandé s'il fallait en donner des exemples.

20. La nécessité d'assurer une surveillance continue a également été mentionnée, l'analyse d'impact ne devant pas se limiter à la phase de conception. Il est nécessaire de réfléchir à la manière dont les systèmes d'IA devraient être testés pendant leur phase de conception. En outre, le texte pourrait traiter de la méthodologie utilisée pour les données d'entrée dans un système d'intelligence artificielle et des objectifs des données de sortie de ces systèmes. Il convient également de tenir compte des ensembles de données utilisés et des objectifs et finalités de l'utilisation de ces systèmes.
21. Il est nécessaire de préciser dans le document les aspects sur lesquels il porte, tout en le laissant ouvert aux évolutions futures. Il convient de mentionner les secteurs non couverts par le document.
22. Les présidents ont résumé la situation en indiquant que les prochaines étapes consisteraient à intégrer dans le texte les commentaires faits au cours de cette réunion. En particulier, les délégations ont été invitées à faire parvenir au secrétariat, avant le 4 juin, toute nouvelle proposition rédactionnelle sur ce document. Un document à jour sera ensuite établi pour la prochaine réunion du CAHAI-PDG, qui se tiendra en octobre.
23. En ce qui concerne la réunion plénière du CAHAI, organisée en juillet, il a été convenu qu'un rapport d'étape serait préparé pour récapituler l'état d'avancement des travaux et solliciter les observations du CAHAI au sujet des questions essentielles abordées dans le document.
24. Il a également été indiqué au Groupe qu'une fois le document finalisé, les principales conclusions en seraient extraites pour être intégrées aux éléments que le CAHAI doit élaborer avant la fin de son mandat.

4. Présentation du document établi par le sous-groupe de travail 1 sur l'analyse d'impact sur les droits de l'homme, avec des contributions des coprésidents, du consultant et du secrétariat, suivie d'une discussion

25. Les coordonnateurs principaux du sous-groupe de travail 1, M. Jorge Arturo Cerdio Herran (Mexique) et M. Martijn Scheltema (IBA), ont présenté les résultats des travaux de ce groupe. Cet exposé a été suivi d'une discussion.
26. Le document est divisé en trois parties principales : Section I. Considérations méthodologiques en vue d'un modèle d'évaluation des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit ; Section II. Vers un modèle d'évaluation de l'impact des systèmes d'IA sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, s'appuyant sur l'expérience actuelle en matière de systèmes d'analyse d'impact de l'IA sur les droits de l'homme ; Section III. Synergies entre un modèle d'évaluation des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit et les mécanismes de conformité.
27. Le CAHAI-PDG a exprimé sa satisfaction à l'égard des travaux du sous-groupe de travail 1 et du document approfondi et détaillé que celui-ci a produit.
28. Le coprésident du CAHAI-PDG, M. Zoltan Turbek (Hongrie), a souligné l'importance de la section II du document, qui établit un modèle pour l'analyse d'impact sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. Le document définit quatre étapes dans la

méthodologie d'évaluation des risques pour les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit.

29. Le Groupe a examiné l'utilisation d'indicateurs indirects et les raisons pour lesquelles ils sont nécessaires, et s'est félicité de la proposition du sous-groupe de travail 1 visant à faire des droits de l'homme un indicateur indirect de l'État de droit et de la démocratie. L'utilisation de critères de référence a été évoquée, mais des doutes ont été exprimés quant à l'inclusion de critères de référence établis selon la classification des pays fondée sur le respect des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie.
30. Pour certaines délégations, le rôle des parties prenantes n'est pas clairement défini dans le document, car elles devraient être associées dès le départ. La mobilisation des parties prenantes pourrait contribuer à identifier les risques en premier lieu. Une autre approche proposée par certains délégués consiste à commencer par l'évaluation des risques liés à l'IA, puis à poursuivre par l'évaluation des risques liés aux droits de l'homme, pour veiller à ce qu'il n'y ait pas d'angles morts dans l'analyse. Cette solution associerait l'approche fondée sur les risques à l'approche fondée sur les droits.
31. Plusieurs délégués ont souligné qu'il est important de rendre publique l'analyse d'impact et d'assurer la transparence du processus. Le Groupe a convenu qu'il faudrait préciser que le document s'applique à la fois aux secteurs public et privé.
32. Le Groupe a également noté que, le 27 mai, le projet SHERPA de l'UE avait publié une série de recommandations concernant l'intelligence artificielle visant à traiter les questions éthiques et les préoccupations relatives aux droits de l'homme. L'une de ces recommandations est d'élaborer un modèle de référence pour les analyses d'impact de l'intelligence artificielle.
33. Le Groupe s'est déclaré favorable à l'idée d'élaborer une liste de questions à utiliser pour compléter la méthodologie de l'analyse d'impact, dans le but de fournir des orientations plus opérationnelles. On pourrait fournir des exemples de ce à quoi pourraient ressembler ces questions d'orientation ou d'approfondissement. Cette liste de contrôle sera présentée pour approbation à la prochaine réunion du CAHAI-PDG, qui se tiendra en octobre.
34. Enfin, il a été décidé d'inviter le Groupe à faire parvenir au secrétariat, avant le 4 juin, toute observation complémentaire sur le document. Un document à jour sera ensuite établi pour la prochaine réunion du CAHAI-PDG.
35. Il a en outre été indiqué au Groupe qu'une fois le document finalisé, les principales conclusions en seraient extraites pour être intégrées aux éléments que le CAHAI doit élaborer avant la fin de son mandat.

5. Informations sur les travaux en cours au sein du CAHAI-LFG et du CAHAI-COG, en particulier les dernières informations sur la consultation multipartite

36. Le Groupe a été informé que la prochaine réunion du CAHAI-LFG aurait lieu les 31 mai et 1^{er} juin. Les discussions porteront sur l'avant-projet de dispositions types concernant la conception, le développement et l'application des systèmes d'intelligence artificielle. Ces dispositions types représenteront une maquette de ce à quoi pourraient ressembler les dispositions d'un futur instrument juridique, établies sur la base des résultats des travaux des sept sous-groupes de travail du CAHAI-LFG. Le CAHAI-LFG est chargé d'identifier les éléments qui doivent être inclus dans le document final, qui sera soumis au CM à la fin de l'année.

37. En ce qui concerne le CAHAI-COG, sa 3^e réunion aura lieu les 22 et 23 juin. La consultation multipartite a été ouverte du 30 mars au 9 mai et plus de 250 réponses ont été soumises par différentes parties prenantes, qui représentent de manière plutôt uniforme les différents secteurs concernés et, globalement, un bon équilibre géographique interne. Une compilation de l'ensemble de ces réponses est en cours d'élaboration, ainsi qu'un rapport sur les résultats, qui seront présentés et examinés à la prochaine réunion du CAHAI-COG en vue de leur soumission à la réunion plénière de juillet.

6. Prochaine réunion du CAHAI-PDG

38. Il a été confirmé que la prochaine réunion du CAHAI-PDG aurait lieu les 11 et 12 octobre.

7. Questions diverses

39. Il a été annoncé que, sous la présidence hongroise actuelle du Comité des Ministres, une conférence d'experts de haut niveau sera organisée en ligne en octobre 2021 sur le thème de l'IA. Cette conférence sera l'occasion d'instaurer un dialogue multipartite et inclusif autour des initiatives du Conseil de l'Europe dans le domaine de la réglementation de l'IA, dont les travaux du CAHAI, ainsi que de leur pertinence et de leur utilité pour les politiques nationales. Un document de réflexion présentant les questions à traiter lors de la conférence sera communiqué très prochainement.

ANNEXE I – ORDRE DU JOUR

jeudi le 27 mai 2021		
9h30		1. Ouverture de la réunion <ul style="list-style-type: none"> • M. Gregor Strojín, président du CAHAI ; • M. Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'information- Action contre la criminalité, Conseil de l'Europe ; • Mme Claudia Luciani, Directrice, Direction de la Dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, Conseil de l'Europe
9h45	CAHAI-PDG(2021)PV1 CAHAI-PDG(2021)PV2	2. Adoption de l'ordre du jour
10h	CAHAI-PDG(2021)06 <i>Uniquement en anglais</i>	3. Présentation par les responsables de la rédaction du document préparé par le sous-groupe de travail sur l'IA dans le secteur public, avec des contributions des coprésidents, du consultant et du secrétariat, suivie d'une discussion
12h		Pause déjeuner
14h30	CAHAI-PDG(2021)05 <i>Uniquement en anglais</i>	4. Présentation par les responsables de la rédaction du document préparé par le sous-groupe de travail sur l'évaluation d'impact, avec des contributions des coprésidents, du consultant et du secrétariat, suivie d'une discussion
16h30		5. Informations sur les travaux en cours au sein du CAHAI-LFG et du CAHAI-COG, en particulier les dernières informations sur la consultation multipartite.
16h40		6. Prochaine réunion du CAHAI-PDG
16h45		7. Toute autre question
16h50		8. Remarques de clôture
17h		Fin de la réunion

ANNEXE II – LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBERS OF THE POLICY DEVELOPMENT GROUP / MEMBRES DU GROUPE D'ELABORATION DES POLITIQUES

BELGIUM / BELGIQUE

Ms Peggy VALCKE – Vice-Chair of the CAHAI / Vice-présidente du CAHAI

Researcher and Professor in ICT and Media at the Faculty of Law at the KU Leuven / chercheuse et professeur en ICT et médias à la faculté de droit à la KU Leuven

BOSNIA AND HERZEGOVINA/BOSNIE-HERZEGOVINE

BULGARIA / BULGARIE

Ms Totka CHERNAEVA - Head of European Programs and Projects Unit Information Technology Directorate / Chef de l'unité "Programmes et projets européens" Direction des technologies de l'information

ESTONIA / ESTONIE

Ms Siiri AULIK - Adviser, Public Law Division, Ministry of Justice / Conseillère, division du droit public, Ministère de la justice

GERMANY / ALLEMAGNE

Mr Wolfgang TEVES – Chair / Président

Head of Division for Digital Strategy; Key Policy Issues of the Information Society, Federal Ministry of Justice and Consumer Protection / Chef de la Division de la stratégie numérique, questions politiques clés de la société de l'information, ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs

Ms Isabella FLORES OVIEDO - Ministry of Justice and Consumer Protection / Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs

GREECE / GRECE

Mr Konstantinos SFIKAS - Executive, Department of Open Governance and Transparency / Exécutif, Service de la gouvernance ouverte et de la transparence

HUNGARY / HONGRIE

Mr Zoltán TURBÉK – Co-Chair / Co-Président

Director, Department of International Organisations, Ministry of Foreign Affairs and Trade / Directeur, Département des organisations internationales, Ministère des affaires étrangères et du commerce

IRELAND / IRLANDE

Ms Eimear FARRELL - Assistant Principal, National AI Strategy & EU industrial policy, Department of Business, Enterprise & Innovation / Directeur adjoint, Stratégie nationale d'IA et politique industrielle de l'UE, Département des affaires, des entreprises et de l'innovation

ITALY / ITALIE

Mr Guido SCORZA – *Apologised / Excusé*

Lawyer, Adjunct Professor of IT Law, Journalist, member of the Italian Data Protection Authority / Avocat, professeur adjoint de droit des technologies de l'information, journaliste, membre de l'autorité italienne de protection des données

Ms Alessandra PIERUCCI - Service for EU and International Matters, Garante per la protezione dei dati personali / Service pour les affaires européennes et internationales, Contrôleur de la protection des données

LUXEMBOURG / LUXEMBOURG

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Ms Monika MILANOVIC - Legal Advisor, Ministry of the Interior and Kingdom Relations / Conseillère juridique, Ministère de l'intérieur et des relations au sein du Royaume

Mr Sander MUL - Senior Policy Adviser, Ministry of Justice and Security / *Conseiller politique principal, Ministère de la justice et de la sécurité*

POLAND / POLOGNE

Mr Robert KROPLEWSKI - Plenipotentiary of the Minister of Digitization for the Information Society, Ministry of Digitization / Plénipotentiaire du ministre de la numérisation pour la société de l'information, Ministère de la numérisation

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr Andrey KULESHOV - Advisor on International Cooperation and Coordination at the Centre for AI Science and Technology, Moscow Institute of Physics and Technology / Conseiller en matière de coopération et de coordination internationales au Centre pour la science et la technologie de l'IA, Institut de physique et de technologie de Moscou

SLOVAKIA / SLOVAQUIE

Ms Barbora ŠIKUTOVA - Legal expert, International Law Section, Department of European Affairs and Foreign Relations, Ministry of Justice / Juriste expert, Section du droit international, Service des affaires européennes et des relations extérieures, Ministère de la justice

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Mr Gregor STROJIN – Chair of the CAHAI / Président du CAHAI

Advisor to the President, Supreme Court of the Republic of Slovenia / Conseiller du Président, Cour suprême de la République de Slovénie

SPAIN / ESPAGNE

Mr Ricardo SANZ - Professor of Systems and Autonomous Engineering in the Technical University of Madrid, Researcher of the joint centre CSIC-UPM on Autonomous Systems and Robotics / Professeur d'ingénierie des systèmes et d'ingénierie autonome à l'Université technique de Madrid, chercheur du centre commun CSIC-UPM sur les systèmes autonomes et la robotique

SWEDEN / SUEDE

Mr Magnus NORDSTRÖM - Deputy director, Europe Division, Department for European Security Policy, Ministry for Foreign Affairs / Directeur adjoint, Division Europe, Service de la politique européenne de sécurité, Ministère des affaires étrangères

SWITZERLAND / SUISSE

Mr Thomas SCHNEIDER - Ambassador, Federal Department of the Environment, Transport, Energy and Communications, Deputy Director, Federal Office of Communications, Head of International Relations / Ambassadeur, Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, Vice-Directeur, Office fédéral de la communication, Chef Relations internationales

TURKEY / TURQUIE

Ms G. Benan AKBAS - EU Expert, Directorate General for EU and Foreign Affairs, Ministry of Science and Technology / Expert de l'UE, Direction générale des affaires européennes et étrangères, Ministère de la science et de la technologie

Ms Leyla KESER BERBER, Prof., Dr., University of Bilgi / Université de Bilgi

Ms Zümrüt MÜFTÜOĞLU - Expert, Presidency of the Republic of Turkey – Digital Transformation Office / Expert, Présidence de la République de Turquie – Bureau de la transformation numérique

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Ms Damini SATIJA - Senior Policy Advisor at the Centre for Data Ethics and Innovation / Conseiller politique principal au Centre pour l'éthique des données et l'innovation

Mr Christopher THOMAS - Policy Advisor in the AI Assurance team / Conseiller politique dans l'équipe AI Assurance

Mr Cailean OSBORNE - Centre for Data Ethics and Innovation / Centre pour l'éthique des données et l'innovation

PARTICIPANTS

Council of Europe bodies and institutions / Organes et institutions du Conseil de l'Europe

CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES / CONGRÈS DES POUVOIRS LOCAUX ET RÉGIONAUX

CONFERENCE OF INGOS / CONFÉRENCE DES OING

Ms Francesca FANUCCI - Senior legal advisor at European Center for Not-for-Profit Law, Netherlands / Conseiller juridique principal au Centre européen pour le droit des associations à but non lucrative, Pays-Bas

Mr Didier SCHRETTTER - Representative of the Conference of INGOS, Chair of the European Association for Audiovisual Media Education (EAAME) / Représentant de la Conférence des OING, Président de l'Association Européenne pour l'Éducation aux Médias Audiovisuels (AEEMA)

ADVISORY COUNCIL ON YOUTH (CCJ) / CONSEIL CONSULTATIF SUR LA JEUNESSE (CCJ)

CONSULTATIVE COMMITTEE – DATA PROTECTION / COMITE CONSULTATIF- PROTECTION DES DONNEES (T-PD)

Mr Alessandro MANTELERO - Associate Professor at Politecnico di Torino - Tongji University / *Professeur associé au Politecnico di Torino – Université Tongji*

EUROPEAN AUDIOVISUAL OBSERVATORY / OBSERVATOIRE EUROPEEN DE L'AUDIOVISUEL

EUROPEAN COMMITTEE ON DEMOCRACY AND GOVERNANCE (CDDG) / COMITE EUROPEEN SUR LA DEMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE (CDDG)

Mr Peter ANDRE - Senior Expert for legal affairs, Federal Ministry of Interior, Austria, CDDG Rapporteur on Democracy and Technology / Expert principal pour les affaires juridiques, Ministère fédéral de l'intérieur d'Autriche, Rapporteur du CDDG sur la démocratie et la technologie

Ms Judith ORLAND - Programme Manager Democracy and AI, Democratic Governance Division, CDDG Secretariat / Responsable du programme Démocratie et AI, Division de la gouvernance démocratique, Secrétariat du CDDG

GENDER EQUALITY COMMISSION / COMMISSION POUR L'EGALITE DE GENRE

Ms Käthlin SANDER - Head of Gender Equality Policy, Equality Policies Department, Ministry of Social Affairs, Estonia / Responsable de la politique d'égalité entre les sexes, département des politiques d'égalité, ministère des affaires sociales, Estonie

Mme Cécile GREBOVAL - Programme Manager Gender Mainstreaming et Gender Equality Advisor, / Responsable de programme, Gender Mainstreaming, Conseillère en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

VENICE COMMISSION / COMMISSION DE VENISE

European Union and Observers from International Organisations / Union européenne et Observateurs des Organisations Internationales

EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENNE

Mr Eike GRAEF - Policy officer, Directorate-General for Justice and Consumers, Directorate C : Fundamental Rights and Rule of Law, Unit C.2: Fundamental rights policy, European Commission / Responsable des politiques, Direction générale de la justice et des consommateurs, Direction C : Droits fondamentaux et de l'état de droit, Unité C.2: Politique des droits fondamentaux, Commission européenne

Ms Yordanka IVANOVA -

EUROPEAN DATA PROTECTION SUPERVISOR (EDPS) / CONTROLEUR EUROPEEN DE LA PROTECTION DES DONNEES (CEPD)

Mr Stefano LEUCCI - Technology and legal officer, Technology and Privacy Unit / Agent de la technologie et du droit, Unité Technologie et Vie privée

Ms Maria-Alexandra ENESCU – Trainee, Technology and Privacy Unit / Stagiaire, Unité Technologie et Vie privée

EUROPEAN UNION AGENCY FOR FUNDAMENTAL RIGHTS (FRA) / AGENCE DE L'UNION EUROPEENNE POUR LES DROITS FONDAMENTAUX (FRA)

Ms Jana GAJDOSOVA - Programme Manager - Just, Digital and Secure Societies, Research & Data Unit, / Gestionnaire de programme - Sociétés justes et sécurisées, Unité de recherche et de données

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT (OECD) / ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (OCDE)

ORGANIZATION FOR SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE (OSCE) / ORGANISATION POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE (OSCE)

Ms Julia HAAS - Assistant Project Officer, Office of the Representative on Freedom of the Media / Chargée de projet adjointe, Bureau du Représentant pour la liberté des médias

OBSERVERS/ OBSERVATEURS

EUROPEAN NETWORK OF NATIONAL HUMAN RIGHTS INSTITUTIONS / RÉSEAU EUROPÉEN DES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME (ENNHRI)

Observer States to the CAHAI / Etats observateurs au CAHAI

CANADA

ISRAEL / ISRAEL

Mr Cedric Yehuda SABBAH - Director, International Cybersecurity & IT Law, Office of the Deputy Attorney General (International Law), Ministry of Justice, Israel / Directeur, Cybersécurité internationale et droit des technologies de l'information, Bureau du procureur général adjoint (droit international), Ministère de la Justice, Israël

MEXICO

Dr. Jorge Arturo Cerdio Herran – Professor, Autonomous Technological Institute of Mexico (ITAM) / Professeur, Institut Technologique Autonome de Mexique (ITAM)

OBSERVERS ADMITTED TO THE CAHAI / OBSERVATEURS ADMIS AU CAHAI

Council of Europe partner Internet companies / Entreprises internet partenaires du Conseil de l'Europe

ELEMENT AI

FACEBOOK

INTERNATIONAL COMMUNICATIONS CONSULTANCY ORGANISATION (ICCO)

INSTITUTE OF ELECTRICAL AND ELECTRONICS ENGINEERS (IEEE)

Ms Clara NEPPEL, Dr - Senior Director, European Business Operations / Directeur principal, Opérations commerciales européennes

TELEFONICA

Ms Paloma VILLA MATEOS - Manager, Public Policy & Internet / Gestionnaire, Politique publique et Internet

Ms Sara Candela ESTEBAN –

Civil Society Organisations, other private sector and academic actors relevant to the work of the CAHAI / Organisations de la Société civile, autres acteurs du secteur privé et académique, concernés par les travaux du CAHAI

ACCESS NOW

AI TRANSPARENCY INSTITUTE

ALGORITHMWATCH PLATFORM

Ms Angela MÜLLER - Senior Policy & Advocacy Manager / Responsable principal de la politique et du soutien aux intérêts

EUROPEAN ASSOCIATION OF DATA PROTECTION PROFESSIONALS (EADPP)

Mr Constantinos TSIOURTOS - Advisor to the Chair / Conseiller de la présidence

EEEE

HOMODIGITALIS

Mr Eleftherios CHELIOUDAKIS - Co-founder and Secretary of the Board of Directors / Co-fondateur et secrétaire du conseil d'administration

INTERNATIONAL BAR ASSOCIATION (IBA)

Mr Martijn SCHELTEMA - Prof., Partner at Pels Rijcken and Member of the Advisory Panel Business Human Rights Committee, IBA / Partenaire chez Pels Rijcken et Membre du Comité consultatif Comité des droits de l'homme des entreprises, IBA

MEDIALAWS

Ms Flavia BAVETTA - Fellow at MediaLaws.eu and Bocconi University / Boursier à MediaLaws.eu et l'Université Bocconi

INDEPENDENT EXPERTS / EXPERTS INDEPENDANTS

Ms Nathalie SMUHA - Researcher - Department of International & European Law, KU Leuven, Member of the OECD Network of Experts on AI (ONE AI), Former Coordinator of the EC High-Level Expert Group on AI, Belgium / Chercheur - Département de droit international et européen, KU Leuven, membre du réseau d'experts de l'OCDE sur l'IA (ONE AI), ancien coordinateur du groupe d'experts de haut niveau de la CE sur l'IA, Belgique

Mr Peter PARYCEK, Prof, Mag. - Head - Department for E-Governance and Administration, Donau-Universität Krems / Chef du département de la gouvernance électronique et de l'administration, Donau-Universität Krems

SECRETARIAT GENERAL OF THE COUNCIL OF EUROPE

EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS (ECHR) / COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)

DIRECTORATE GENERAL OF HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / DIRECTION GÉNÉRALE DES DROITS DE L'HOMME ET DE L'ÉTAT DE DROIT (DG I)

Mr Jan KLEIJSEN - Director, Information Society – Action against Crime, Council of Europe / Directeur, Société de l'Information – Lutte contre la Criminalité, Conseil de l'Europe

Mr Patrick PENNINGCKX - *Apologised / Excusé*

Head of Department, Information Society Department / Chef du Service, Service de la société de l'information

DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY / DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DÉMOCRATIE (DG II)

Ms Claudia LUCIANI – Director, Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directrice, Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance

SECRETARIAT OF THE CAHAI / Secrétariat du CAHAI

Ms Clementina BARBARO
Co-Secretary of CAHAI / *Co-Secrétaire du CAHAI*

Ms Lucy ANCELIN - Assistant to the CAHAI / *Assistante du CAHAI*

Mr Kristian BARTHOLIN
Co-Secretary of CAHAI / *Co-Secrétaire du CAHAI*

Ms Claire ROBINS - Secretariat, Counter-terrorism division / *Secrétariat, Division Anti-terrorisme*

Mr Aleksandr TIULKANOV – Special advisor on digital developments / *Conseiller spécial sur les développements numériques*

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Ms Corinne McGEORGE

Ms Christine TRAPP